

# LA PRODUCTION PORCINE DANS LA COMMUNAUTÉ ÉCONOMIQUE EUROPÉENNE Évolution des vingt dernières années

B. de LA FARGE

(1) Institut Technique du Porc - Pôle Économie - 34, boulevard de la Gare, 31500 Toulouse

## INTRODUCTION

En 1986, avec l'entrée de l'Espagne et du Portugal dans la Communauté Économique Européenne, le cheptel porcin a dépassé le cap des 100 millions de têtes.

La production porcine représente 11 % de la Production Agricole Finale. Elle est toujours, malgré de fortes poussées de crises, en pleine expansion.

Comment la caractériser ?

– C'est d'abord une production qui se développe dans un contexte libéral et hautement concurrentiel.

– C'est ensuite un secteur qui, tant au niveau de la production qu'à celui de la consommation, est en expansion soutenue.

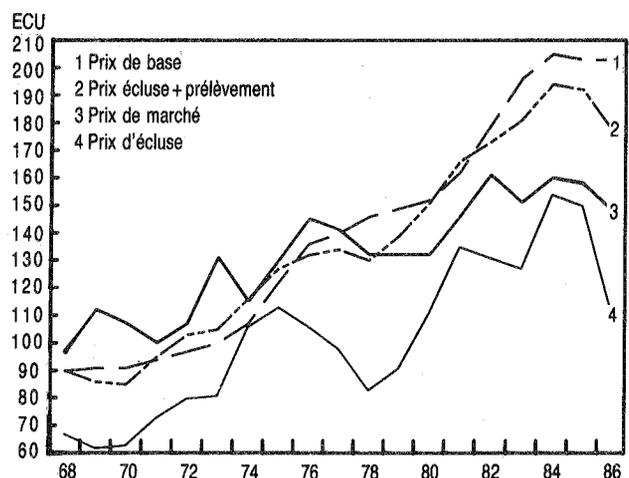
– C'est enfin une activité qui s'est signalée, en particulier au cours des dernières années par une double accélération, celle de la concentration de ses structures et celle de sa localisation géographique.

### 1. LE PORC, UN PRODUIT QUI SE DÉVELOPPE DANS UN CONTEXTE LIBÉRAL ET CONCURRENTIEL

Le porc est un produit réglementé par la Politique Agricole Commune, d'abord au travers d'un régime transitoire, jusqu'au 1<sup>er</sup> juillet 1967, où apparaît un régime plus achevé. A ce titre, il bénéficie d'un dispositif de protection vis-à-vis des pays tiers et de soutien des prix de marché à l'intérieur de la CEE. Considéré, dans l'esprit des textes réglementaires, comme un dérivé des céréales, le porc aurait pu prétendre à des mécanismes efficaces à l'image de ceux appliqués aux céréales ou à d'autres secteurs. Pour diverses raisons, que nous n'analysons pas ici, la réalité a été bien différente. Nous observons en effet, avec le recul d'une vingtaine d'années, la divergence qui s'est creusée entre le prix de marché d'une part, et les "prix officiels communautaires" d'autre part.

– En premier lieu, le prix de base, sorte de prix d'objectif, considéré par les textes comme souhaitable et fixé chaque année. Le prix de marché est actuellement 25 à 30 % en dessous et l'écart, amorcé depuis 1977, ne cesse de s'amplifier. Jamais pourtant, des achats d'intervention (prévus par le règlement porc) n'ont été décidés. Seules des opérations d'aides au stockage privé ont pu jouer un rôle de régulation conjoncturelle, mais n'ont pas modifié les tendances. Le constat est clair : aucune garantie de prix pour le secteur porc (Figure 1).

FIGURE 1  
PRIX DE MARCHÉ, BASE ÉCLUSE ET ÉCLUSE/PRÉLÈVEMENT

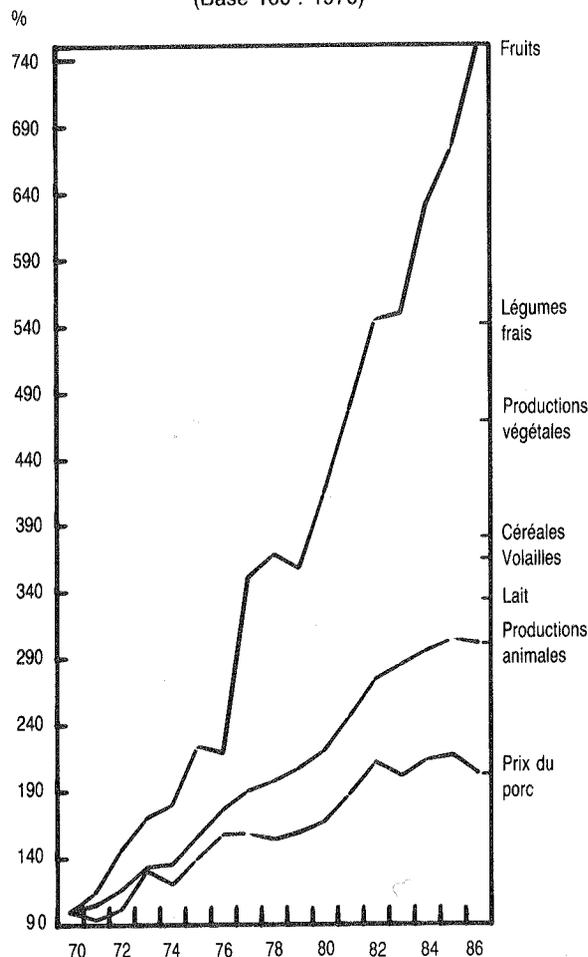


– Par ailleurs, le dispositif de protection communautaire, même s'il assure une défense des prix intérieurs vis-à-vis des marchés tiers, présente des failles fréquentes et importantes. Comment expliquer que le niveau de protection théorique (prix d'éclipse + prélèvement) se situe en permanence bien au-dessus du prix de marché intérieur depuis 1979 et que, dans le même temps, on observe des volumes réguliers d'importation, la production étant globalement excédentaire ? La cuirasse n'est manifestement pas sans défauts, la réalité étant que les instruments de protection (restitutions, montants supplémentaires) ont été dévoyés en outils de régulation

conjoncturelle, dans une optique de libéralisme relatif, par crainte d'excédents structurels. Les prix ont donc pu évoluer presque librement, au gré des gains de productivité et de la concurrence entre producteurs.

Les prix à la production (1), dans la Communauté Économique Européenne, ont, en moyenne, entre 1970 et 1986, été multipliés par trois et demi. Mais, alors que la croissance de la plupart des prix des produits oscillait entre 7 % (viandes) et 13 % par an (fruits), celle du porc était la plus faible puisqu'elle ne dépassait pas 5 % par an (Figure 2).

**FIGURE 2**  
INDICES CE DES PRIX A LA PRODUCTION (%)  
(Base 100 : 1970)

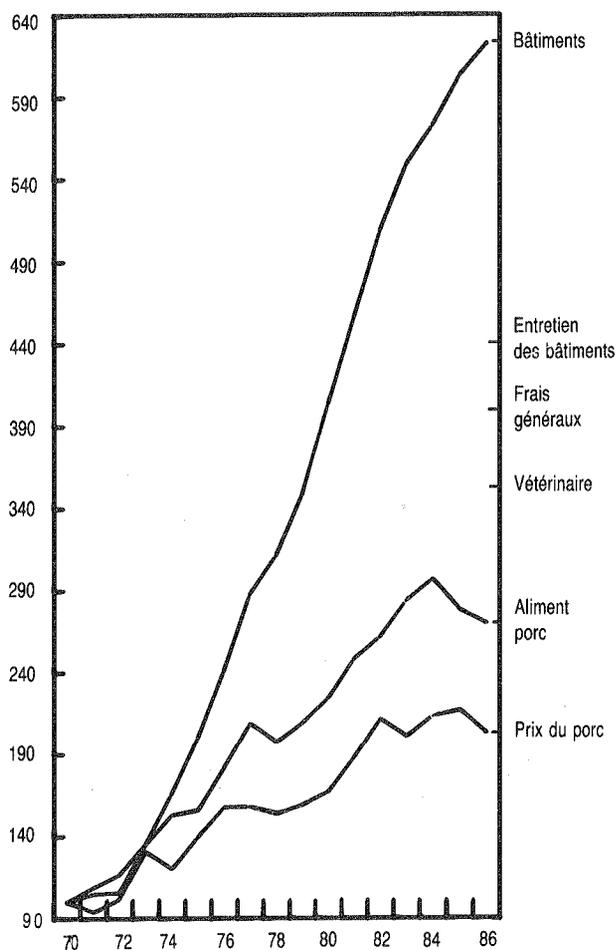


Il est aussi intéressant de comparer (Figure 3) l'évolution entre 1970 et 1986 de cet indice (+5 % par an) avec celles des indices des prix d'achats des moyens de production : l'indice de l'aliment pour porc a progressé de 7 % par an, celui de l'entretien des bâtiments de 10 % et celui des bâtiments de 12 %.

Ces divergences spectaculaires entre prix de vente et prix des moyens de production sont une autre illustration du contexte concurrentiel de l'élevage porcin et donnent la mesure des gains de productivité accomplis.

Sur l'ensemble CEE à 9, le ratio Production/Cheptel truies a progressé de 15 % entre 1970 et 1985 ; et ce ratio ne reflète pas la totalité des performances puisqu'il ne tient pas compte des progrès de l'indice de conversion aliment/viande.

**FIGURE 3**  
INDICES DES PRIX D'ACHATS DES MOYENS DE PRODUCTION (%)  
ET INDICE CE DU PRIX A LA PRODUCTION DU PORC  
(Base 100 : 1970)



## 2. UN SECTEUR EN EXPANSION SOUTENUE

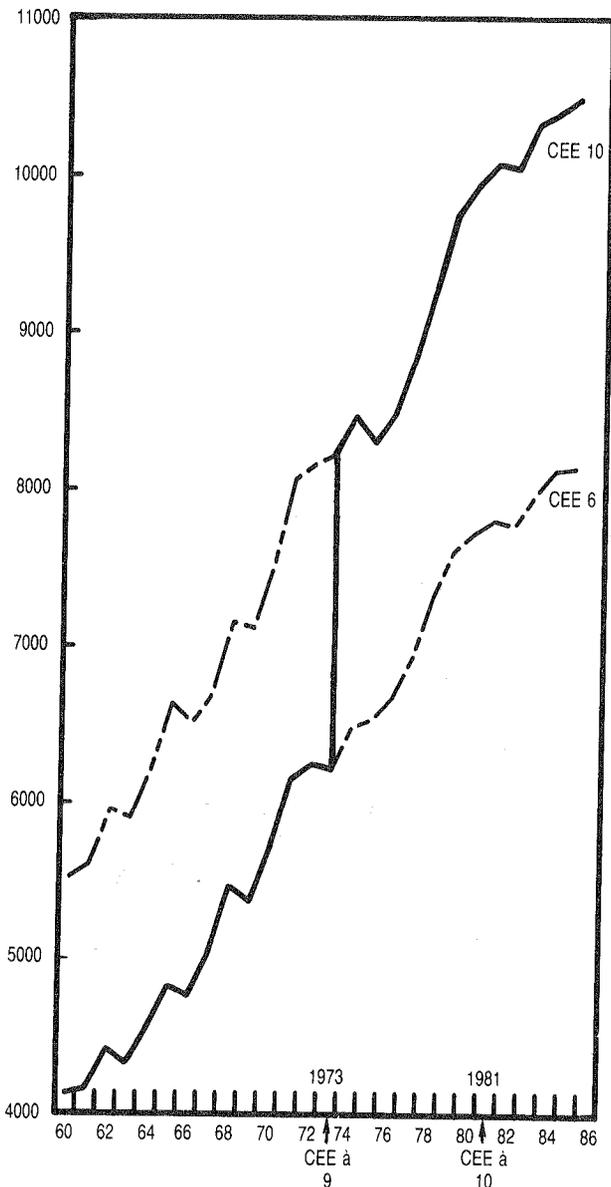
En 1967, dans la "Communauté des Six", la Production (P.I.B.) était voisine de 5.000.000 de tonnes (Figure 4).

En 1973, après une progression de 5 % par an, l'entrée dans la "Communauté des Neuf", du Royaume-Uni, de l'Irlande et du Danemark, faisait passer cette production de six à huit millions de tonnes. Huit ans plus tard, en 1981, (Figure 4), la CEE à 9 atteignait 9 millions de tonnes, puis, la même année, s'élargissant à 10, produisait 10 millions de tonnes. Enfin, après une production de 10,5 millions de tonnes en 1985, la CEE accueillait deux nouveaux partenaires et produisait alors 14,7 millions de tonnes. Ainsi, en 18 ans, la production a-t-elle augmenté de 5,5 millions de tonnes (CEE 10) et de 9,7 millions de tonnes (CEE 12). La figure 4 met en évidence l'impact de l'élargissement de la Communauté qui, si elle n'avait compté que ses six membres d'origine, n'aurait pu alors, dans le même temps, que doubler sa production.

Comparée à celle d'autres productions, la croissance de la production porcine est très soutenue et régulière (Figure 5), moins fluctuante que celle des céréales et voisine de celle de la production bovine. La production porcine est cependant l'un des produits dont la croissance a été la plus importante (Tableau 1). Ainsi a-t-elle été, dans la CEE à 6, de 1967 à 1973

(1) Source : EUROSTAT, indice "CE" des prix à la production.

**FIGURE 4**  
PRODUCTION INDIGÈNE BRUTE (PORCS)  
(en milliers de t.e.c.)



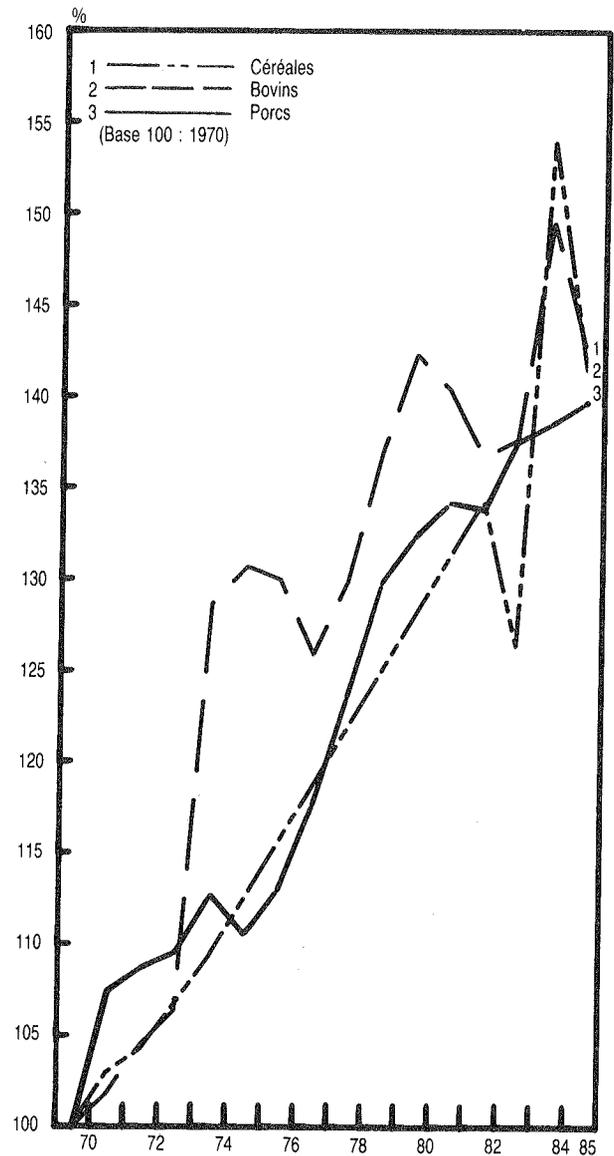
de 23 %, dans la CEE à 9, de 1973 à 1981 de 22 %. Les différents élargissements se sont en outre traduits par des bonds importants : 31 % lors de l'ouverture de la CEE à 9 ; 40 % lors de l'ouverture de la CEE à 12.

**TABEAU 1**  
TAUX ANNUEL MOYEN DE VARIATION  
DE LA PRODUCTION AGRICOLE PAR PRODUIT (%)

	1957-67		1967-72		1972-82		1957-82	
	CEE 6	CEE 9						
Viande de porc	3,0	3,0	4,1	3,9	2,5	2,2	3,1	2,8
Viande de volaille		8,0		6,1		3,6		5,4
Viande de gros bovins	2,3	2,0	1,3	1,0	2,1	2,1	2,0	1,8
Lait	2,2	1,8	0,6	0,8	1,7	1,8	1,6	1,6
Vin	3,2	3,2			1,1	1,1	1,6	1,6
Fruits frais	6,1		1,4		-0,1	0,5	2,6	

(Source : INSEE, février 1987)

**FIGURE 5**  
PIB PORCS, BOVINS, CEREALES. Indice de 1970 à 1985 (%)  
(Base 100 : 1970)



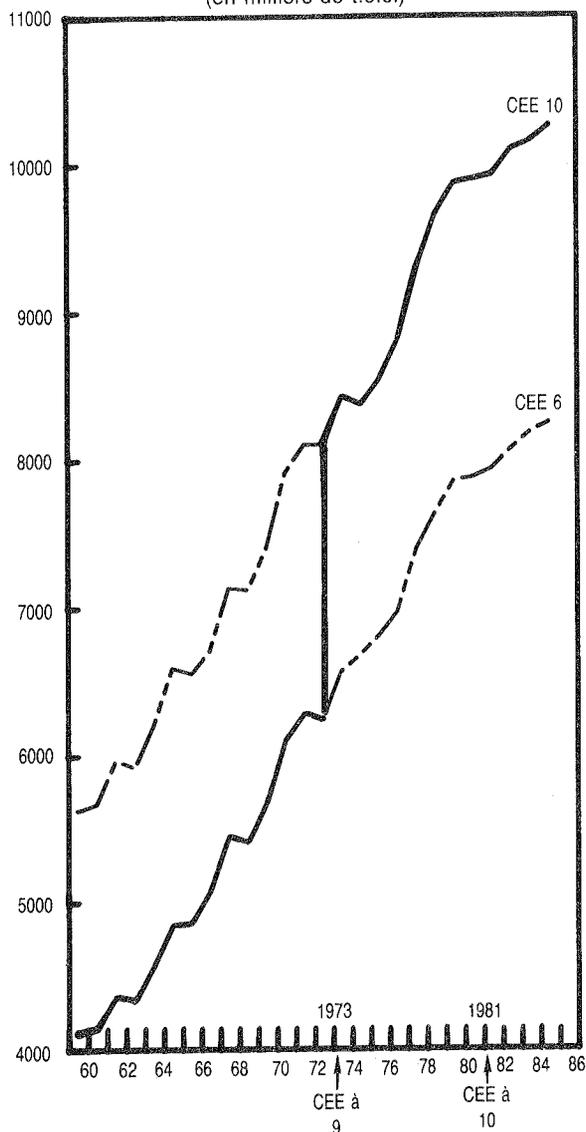
L'évolution de la **Consommation** est tout aussi soutenue : 4 % par an jusqu'à l'élargissement à 9, puis 2 % par an jusqu'en 1985 (Figure 6). Entre 1967 et 1985, la progression totale a été de 5,2 millions de tonnes. Là aussi, les différentes étapes de l'élargissement communautaire ont été marquées par des sauts importants : +28 % par exemple en 1973 lors du passage à 9 partenaires.

Comparée aux autres viandes, seule la viande de volaille a connu une croissance plus forte (Figure 7). Cependant, la viande de porc demeure la viande la plus consommée : 37 % des viandes en 1969 ; 42 % (37,5 kg/habitant/an) en 1985.

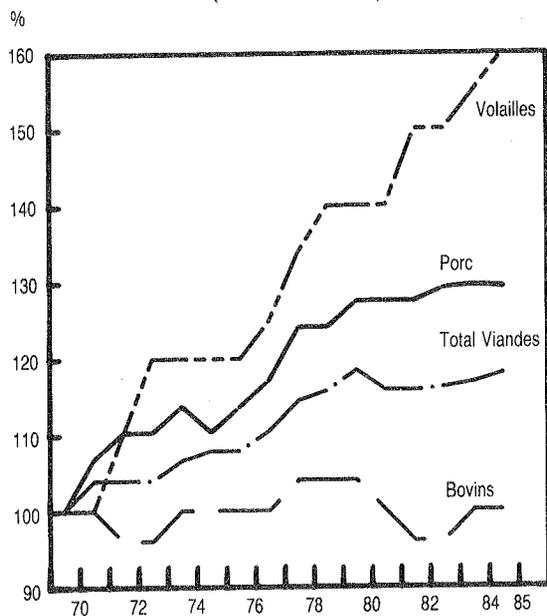
Au sein de la CEE, on observe une disparité Nord-Sud dans les habitudes de consommation : la viande de porc est plutôt une viande "nordique" alors que les viandes de volailles sont plus essentiellement méditerranéennes et britanniques.

Par contre, le taux de croissance de la consommation de viandes de porc s'élève dans ces derniers pays, en particulier en Espagne et en Italie, laissant espérer des marchés nouveaux d'ici l'an 2000.

**FIGURE 6**  
CONSUMMATION INDIGÈNE BRUTE (PORCS)  
(en milliers de t.e.c.)

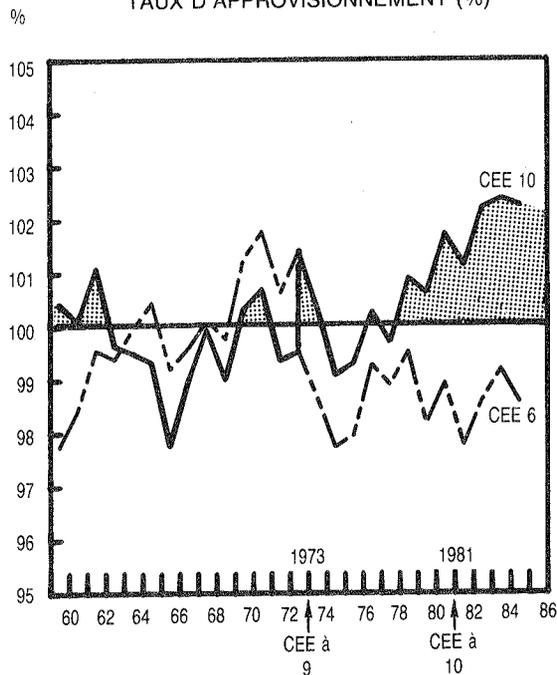


**FIGURE 7**  
INDICES DE CONSOMMATION DE VIANDES PAR HABITANT  
(Base 100 : 1970)



La production ayant un peu plus augmenté en 25 ans que la consommation (+ 230.000 tec), on aboutit à un **excédent** que l'on peut exprimer à l'aide du **taux d'autoapprovisionnement** (Production/Consommation) (Figure 8 et Tableau 2).

**FIGURE 8**  
TAUX D'APPROVISIONNEMENT (%)



**TABLEAU 2**  
TAUX D'APPROVISIONNEMENT EN VIANDE PORCINE (%)

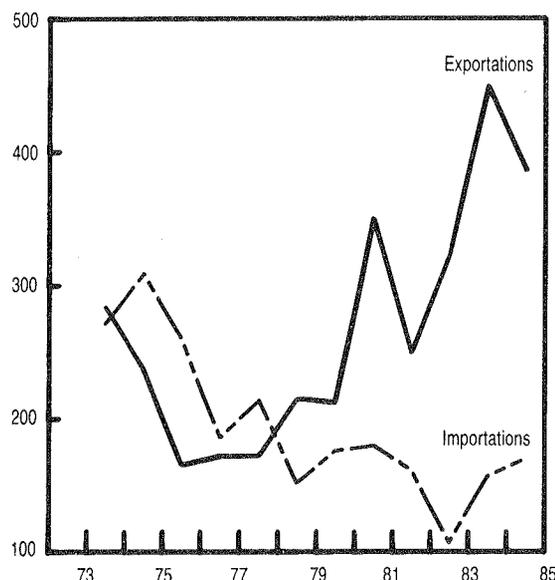
	1967	1975	1985
DK	494,4	379,5	375,5
NL	162,2	205,0	271,6
UEBL	119,7	174,0	144,6
EIR	156,9	122,4	114,3
RFA	94,6	86,5	86,0
F	90,3	85,7	80,6
GR		93,9	69,5
I	87,6	73,6	70,6
UK	58,0	62,8	70,3
CEE 6	98,9	97,7	98,6
CEE 9	99,6	99,2	102,9
CEE 10	—	99,1	102,3

Entre 1969 et 1970, la CEE à 6 a connu un épisode de DÉFICIT suivi d'un passage excédentaire très bref en 1970 et 1971, après lequel le déficit se réinstalle jusqu'à l'ouverture à 9 partenaires en 1973. Dès lors, malgré deux années encore déficitaires, une évolution très nette vers un EXCÉDENT permanent, et maintenant caractéristique, s'amorce dès 1976, et se confirme à partir de 1978, atteignant 2,5 % de la production communautaire.

Notons que l'ex-ensemble de 6 est, depuis 1982, passé dans une situation déficitaire (98 à 99 %), ce qui suggère déjà un mouvement de spécialisation entre les États-Membres, comme nous l'analysons plus loin, et d'accélération des échanges commerciaux à l'intérieur de la Communauté : le volume total des exportations **intra CEE** est passé de 1,3 million de tonnes en 75 à 2,2 millions de tonnes en 85, une progression de 70 % en 10 ans.

Les pays excédentaires en 1967 ont conservé ou même accentué leur taux d'excédent. Inversement, les pays déficitaires ont généralement aggravé leur taux de déficit, à l'exception du Royaume-Uni (Figure 9).

**FIGURE 9**  
COMMERCE EXTÉRIEUR  
(en milliers de t.e.c.)



Au plan mondial, la CEE est devenue le premier exportateur de viande porcine, devant les Pays de l'Est et le Canada, avec environ 400 000 tonnes/an depuis 1984, destinées pour l'essentiel aux USA (44 %) et au Japon (25 %). Ce volume d'exportation a pratiquement doublé au cours des 10 dernières années, sous l'impulsion quasi exclusive du Danemark (environ 40 % des exportations danoises sont destinées aux pays tiers). Le niveau atteint semble toutefois approcher de son maximum potentiel : le commerce mondial de viande

porcine est en effet assez étroit et de nouveaux concurrents apparaissent (Taïwan). Notons que, même au niveau actuel, l'exportation communautaire de viande porcine ne représente qu'une part modeste de la production (environ 4 %).

Les importations communautaires sont à un niveau encore plus bas (150 000 tonnes depuis 1980) et ont fortement diminué entre 1975 et 1980 (300 000 tonnes en 75) : la forte expansion de production et, malgré ses imperfections, le dispositif de protection communautaire expliquent sans doute cette diminution de l'importation. Les Pays de l'Est (Hongrie et RDA surtout) et, plus récemment la Suède, sont les principaux fournisseurs.

### CONCENTRATION DES STRUCTURES D'ÉLEVAGE

En 20 ans, le cheptel de la CEE, alors voisin de 40 millions de porcs, s'est accru de plus de 64 millions de têtes et dépasse en 1987 le total de 104 millions d'unités. Une progression due aux différents élargissements de la Communauté, mais aussi aux taux de croissance très élevés observés dans différents pays.

Cependant, l'augmentation spectaculaire de la production et de la taille du cheptel s'accompagne d'un phénomène qui va en s'accroissant : **le nombre des élevages diminue.**

Ainsi, entre 1975 et 1985, le cheptel total s'est-il accru de 15 % et le cheptel de truies de 12 %. Dans le même temps, le nombre d'éleveurs et le nombre de détenteurs de truies diminuaient de 48 % (Tableau 3). Un important processus de concentration des structures d'élevage a donc marqué le secteur porcin, avec une augmentation de la taille moyenne, une diminution du nombre de petits et moyens élevages au profit des plus grands.

**TABLEAU 3**  
ÉVOLUTION DES TAILLES DES ÉLEVAGES ENTRE 1975 ET 1985 (CEE A 6 ET 9)

Effectifs (x 1 000)		1 - 99		100 - 399		400 - 999		Supérieur à 1 000		
		n	%	n	%	n	%	n	%	Total
Effectifs	1975	25 079	36	24 333	35	11 446	16	8 173	13	69 031
	1985	12 436	15	21 619	27	24 083	30	22 595	28	80 733
Progression	1985-1975		- 50 %		- 11 %		+ 110 %		+ 176 %	+ 15 %
Détenteurs	1975	2 525	94	126,2	5	19,4	0,8	4,7	0,2	2 675,3
	1985	1 239	89	105,9	7	39,4	3,0	11,5	1,0	1 395,8
Progression	1985-1975		- 51 %		- 16 %		+ 103 %		+ 145 %	- 48 %

En 1975, sur un total de 2,7 millions d'élevages, la quasi totalité (2,5 millions) se trouvaient dans la classe des moins de 100 porcs, et réunissaient 36 % du cheptel. En 1985, on n'en compte plus que la moitié (1,2 million) pour 15 % du cheptel.

Inversement, 85 % du cheptel se trouve actuellement concentré dans 150 000 élevages de plus de 100 porcs. Ce chiffre n'a pas évolué depuis 1975, mais on observe là aussi un glissement vers les plus grandes dimensions :

– les élevages de 100 à 400 porcs ont diminué en nombre (de 126 000 à 106 000) et ne représentent plus qu'un quart du cheptel porcin,

– c'est à partir de 400 porcs que l'on constate une augmentation du nombre d'élevages : les détenteurs de 400 à 1 000 porcs progressent de 20 000 à 400 000, pour une part du cheptel qui passe de 16 à 30 %,

– enfin, les plus gros élevages, 1 000 porcs et plus, sont passés de 5 000 à 12 000 et réunissent à eux seuls près de 30 % du cheptel européen.

Le cheptel porcin se concentre donc rapidement dans les plus gros élevages : 25 000 élevages de plus de 400 porcs rassemblent près de 50 millions de têtes, soit 60 % du cheptel communautaire à 10.

Une enquête sur les 3 ou 4 dernières années montre même que c'est à partir de la taille de 1 000 porcs et plus que s'effectue la croissance porcine, la classe 400-1 000 étant en stagnation.

#### 4. CONCENTRATION GÉOGRAPHIQUE

L'expansion de la production porcine ne s'est pas faite de façon uniforme dans la Communauté. Certains pays ont progressé plus vite que d'autres et, sur les 20 dernières années, un mouvement de concentration géographique au niveau national est constaté. Mais plus encore, ce processus se situe au niveau des régions.

##### 4.1. Les pays européens producteurs

Dans la CEE à 9, la RFA tient toujours, de loin, la 1<sup>re</sup> place, avec environ 30 % du cheptel. Suivent les Pays-Bas et la

France, 15 % environ, puis l'Italie, le Danemark et le Royaume-Uni avec 10 % chacun.

L'entrée de l'Espagne en 1986 bouscule sensiblement cette hiérarchie, ce pays se situant au 2<sup>e</sup> rang, avec 15 % du cheptel de la CEE à 12 (Tableau 4) et connaissant une forte croissance.

Cette répartition par pays n'est cependant pas figée dans le temps ; on trouve sur les 20 dernières années :

- des pays en diminution relative : RFA, France, Royaume-Uni
- des pays en stagnation relative : Danemark, Irlande
- des pays en augmentation : Pays-Bas, Italie, Belgique.

La France, solidement installée à la 2<sup>e</sup> place au début des années 70, s'est ainsi vu dépasser par les Pays-Bas et lentement rattrapée par le Danemark et l'Italie.

La production porcine prend ainsi une large place croissante dans l'économie agricole de certains pays et décroissante dans d'autres. Le tableau 5 signale qu'en valeur, le porc représente 11 % de la production agricole en moyenne CEE, la dispersion restant considérable entre un groupe de pays à moins de 7 % (parmi lesquels la France) et, à l'autre extrême, le Danemark à près de 30 %.

**TABLEAU 4**  
CONTRIBUTION DES PAYS-MEMBRES A LA PRODUCTION COMMUNAUTAIRE DU PORC (%)  
(Viande Porcine)

	CEE A 6			CEE A 9			CEE A 12	
	1960-61-62	1966-67-68	1971-72-73	1971-72-73	1981-82-83	1986	1986	Cheptel 1986 (x 1.000)
RFA	45,6	45,9	42,4	32,4	30,6	28,8	23,3	24.180
F	28,7	26,1	23,4	17,8	16,9	14,3	11,6	12.002
I	9,4	9,3	10,3	7,9	10,7	11,1	8,9	9.274
NL	10,0	11,4	13,9	10,6	14,2	16,8	13,5	14.063
UEBL	6,3	7,3	10,0	7,7	6,4	7,0	5,7	5.901
UK				12,1	9,8	9,5	7,7	7.955
EIR				1,9	1,4	1,9	0,9	980
DK				9,6	10,0	11,2	9,1	9.422
GR							1,1	1.130
E							15,2	15.780
P							3,0	3.092
CEE								103.779

**TABLEAU 5**  
PART DU PORC DANS LA PRODUCTION AGRICOLE FINALE (PAF)  
ET DANS LES PRODUITS ANIMAUX (PA) (prix courants) % \*

		CEE 6	CEE 9	R.F.A.	F	I	NL	B	UEBL	L	DK	EIR	UK	GR
		PAF	1974	12,7	13,1	22,1	7,7	5,7	18,6	25,1	21,2	11,6	30,2	8,9
	1985	—	11,4	18,9	6,7	6,6	19,4		21,2		28,9	5,6	8,6	3,9
PA	1974	22,9	22,5	31,7	14,5	15,0	27,6	37,0		13,9	40,4	10,6	16,2	—
	1985	—	20,6	28,1	13,2	16,2	29,4		31,0		42,2	6,3	14,2	12,7

## 4.2 Les régions porcines

L'analyse au niveau régional permet de nuancer ou de préciser les observations précédentes. On trouve en effet presque dans chaque pays des régions à forte expansion qui rassemblent une part croissante du cheptel.

Ainsi, 67 % du cheptel européen était-il concentré, en 1970, dans 13 localisations (sur 61 possibles — Les Pays-Bas, le Danemark et la Belgique ont chacun des superficies voisines de celles de chacune des autres localisations qui, elles, sont des régions) et 75 % en 1984. Dans des limites sensiblement équivalentes, ces treize localisations détenaient en 1984 des cheptels variant de 1 500 000 à 11 800 000 porcs. En 1970, l'écart entre ces mêmes localisations allait de 1 150 000 à 8 603 000.

Certaines des régions en question possèdent des cheptels de taille équivalente ou supérieure à celle des cheptels nationaux. C'est le cas de la Basse Saxe, de la Rhénanie Westphalie, de la Bretagne, de la Bavière (Tableau 6) qui regroupent à elles quatre 28 % du cheptel communautaire et, avec les Pays-Bas, le Danemark et la Belgique, 59 % de la Communauté des Dix.

Dans la plupart des treize localisations, il y a eu, entre 1970 et 1984, croissance des effectifs (Tableau 6). Les Pays-Bas ont, bien entendu, suivi une progression très forte : + 97 %, précédant cinq régions (Bretagne, Rhénanie-Westphalie, Lombardie, Yorkshire et Basse Saxe) et la Belgique où les cheptels ont progressé de 27 à 62 %. D'autres régions et le Danemark ont simplement conservé leur cheptel en maintenant une croissance relativement modeste de 3 à 5 %. La croissance globale de ces treize localisations, entre 1970 et 1984 a, enfin, été de 35 %, alors que celle du troupeau de la CEE était de 13,5 %.

**TABLEAU 6**  
PRINCIPALES LOCALISATIONS RÉGIONALES  
DE LA PRODUCTION PORCINE DANS LA CEE  
Évolution entre 1970 et 1984  
Place de l'Espagne en 1984

	Cheptels (x 1 000)		Variation 1984/1970	%CEE 10 (1984)	Densité (porcs/km <sup>2</sup> )
	1970	1984			
Pays-Bas	5 983	11 799	+ 97 %	14 %	316
Danemark	8 603	8 960	+ 4 %	11 %	107
Belgique	3 618	5 269	+ 46 %	7 %	173
Basse Saxe (D)	5 830	7 381	+ 27 %	9 %	156
Rhénanie-West. (D)	4 128	6 177	+ 50 %	8 %	181
Bretagne (F)	3 066	4 970	+ 62 %	6 %	181
Bavière (D)	3 949	4 092	+ 4 %	5 %	58
Emilie Romagne (I)	2 190	2 297	+ 5 %	3 %	101
Bade-Würtemb. (D)	2 145	2 260	+ 5 %	3 %	63
Lombardie (I)	1 588	2 107	+ 33 %	3 %	88
Schleswig-Holst. (D)	1 707	1 767	+ 4 %	2 %	112
Yorkshire + Humberside (GB)	1 150	1 150	+ 32 %	2 %	135
East-Anglia (GB)	1 750	1 500	- 16 %	2 %	104
Total (%)	45 707	61 500	+ 35 %	75 %	181
Catalogne (E) (CEE12)	NC	3 100	—	—	86

Un autre aspect remarquable de la concentration des troupeaux de porcs dans ces treize localisations est la forte densité, exprimée en nombre de porcs par kilomètre carré. Elle varie de 60 à 316 porcs en moyenne. Dans certaines implantations, on atteint même des situations extrêmes : 750 porcs par kilomètre carré dans le Sud de la Hollande, 850 à 890 dans l'Ouest des Flandres belges. C'est dans les six premières localisations que l'on rencontre les densités moyennes les plus élevées : 181 à 316 porcs par kilomètre carré.

Enfin, en 1986, l'admission de l'Espagne et du Portugal se traduisait par un bousculement des hiérarchies européennes. L'Espagne, second troupeau de la CEE des douze, possède une région, la Catalogne, qui détient un cheptel de plus de 3 millions de têtes (3 % de la CEE 12), en pleine expansion.

## CONCLUSIONS

La présente analyse a permis de dégager les principales caractéristiques de l'élevage porcin dans la CEE au cours des 20 dernières années : expansion soutenue, contexte très concurrentiel, forte concentration des structures et spécialisation régionale.

Il s'agit de tendances "lourdes", qui ne seront sans doute pas modifiées dans l'avenir. Seule la croissance globale communautaire pourrait être limitée par l'évolution des débouchés. Ceux-ci apparaissent aujourd'hui en cours de saturation ; toutefois, sur les 15 prochaines années, des éléments déterminants pourront améliorer les perspectives :

- la concurrence entre viandes et la place du porc dans la consommation carnée, tant à l'intérieur qu'à l'extérieur de la Communauté. Le porc ne manque pas d'atouts dans cette concurrence. Il est possible de mieux les utiliser.

- la compétitivité communautaire au plan mondial : déjà l'une des meilleures (sinon la meilleure) techniquement, la filière porcine européenne bénéficiera d'une amélioration du niveau des prix intérieurs, vis-à-vis des marchés tiers. La réforme de la PAC a déjà relancé cette compétitivité avec la baisse du prix des céréales depuis 1984 et le processus devrait se poursuivre.

Deux éléments pour lesquels la prévision est aléatoire, mais qui apparaissent aujourd'hui plutôt favorables.

## BIBLIOGRAPHIE

- C.E.E., La situation de l'Agriculture dans la Communauté. Rapports 1975 à 1986. C.E.E. éd., Luxembourg.
- C.E.E., 1986. Les aspects agricoles de l'élargissement de la Communauté à l'Espagne et au Portugal. L'Europe verte, 214, 61 p.
- C.E.E. Eurostat Statistiques Agricoles 1960 à 1986. C.E.E. éd., Luxembourg.
- C.E.E. Eurostat Régions 1970 à 1986. C.E.E. éd., Luxembourg. Régions - 1970 à 1986, Bruxelles.
- C.E.E. Eurostat Agriculture 1975 à 1986. C.E.E. éd., Luxembourg - 1975 à 1986, Bruxelles.
- I.T.P., 1987. Baromètre Porc, Hors Série, Le Porc dans la C.E.E., 8 p., I.T.P. éd., Toulouse.
- Le GUENNEC J., 1987. L'Agriculture dans la C.E.E., tome 1, 25 Ans de Production. Les Collections de l'INSEE, Série E, 104, 165 pages.